

Compte-rendu du Bureau du 22 Septembre 2014

Étaient présents : Stella Bsereni, France Gomez De Mercado, Dominique Chambon, Jacques François, Louis Grange, Jean-Pierre Lefebvre, Alain Louche, Maurice Quinkal.

Assistait également en tant qu'invité : Renaud Vincent (CDG07), Garlann Nizon, Bertrand Cochard, Bernard Arnaudon, Henry Pascal ELDIN, Ludovic BAYLE

Le quorum est atteint la séance peut s'ouvrir à 18h40

1- Dernière réunion de bureau

Retour sur le Compte Rendu de la dernière réunion de bureau : pas de remarques particulières. Mr QUINKAL remercie M. Lefebvre pour sa participation au compte rendu.

2- Désignation des techniciens référents aux commissions

Commission Finances – Ludovic Bayle

Commission Education – Henry-Pascal Eldin (en attendant le retour de M. Suszwalak)

Commission SIG - Bertrand Cochard

Commission Innovation / Dématérialisation - Bernard Arnaudon

EPN & usages grand public – Garlann Nizon – Il est précisé que seul M. Griffé (Le Teil) siège pour cette commission. Après présentation rapide de son objet M. **Dominique Chambon & M. Jean Pierre Lefebvre**, se disent intéressés et rejoignent donc la commission.

3 – Point sur l'absence de M. Suszwalak

M. Quinkal donne information aux membres de l'arrêt de M. Suszwalak depuis juin et il devrait se prolonger sur plusieurs mois. M. Quinkal précise que les examens de santé se sont avérés négatifs pour l'heure. En attendant Ludovic Bayle assure la direction du syndicat.

4- Mairie Numérique

M. François interroge le bureau pour savoir si des projets permettant de mieux gérer les relations entre les communes d'une intercommunalité sont en cours ou à l'étude. En effet, la gestion de la dématérialisation des échanges, du travail collaboratif et du partage des responsabilités lui semble important à étudier et accompagner. M. Quinkal précise que, selon lui, ceci relève de la commission innovation.

Pour M. François, l'accompagnement des agents pour une utilisation commune et identique des outils mis à disposition semble essentiel à mettre en œuvre.

5- Création d'un emploi temporaire de chargée de communication

Bernard Arnaudon explique qu'Amandine Renault, ex-chargée de communication au SMI a quitté son poste durant l'été. Il est donc nécessaire de créer un emploi temporaire pour son remplacement. Les entretiens ont été passés, une personne a été retenue et il devient urgent de recruter. A noter qu'il n'y aura pas de période recouvrement possible, puisque qu'Amandine a déjà quitté son poste.

M. François demande des précisions sur la fiche de poste : M. Arnaudon précise qu'il s'agit de diverses missions, à savoir :

- Communication, (sites web du Syndicat, newsletters),
- de création graphique des sites web des collectivités adhérentes
- d'assistance et de formation aux utilisateurs sur certains logiciels métiers (gestion des bibliothèques par exemple, des cimetières).

Le poste proposé à la création est au grade attaché. Il s'agit d'un emploi temporaire. Il débutera le 1^{er} octobre pour une durée de un an.

Le bureau n'émet pas d'opposition à la création de ce poste.

6 – Renouvellement de contrat pour deux techniciens

M. Quinkal annonce que les contrats de Mme Athénée Roubin et de M. Brice Thiébaud arrivent à échéance en cette fin d'année, M. Quinkal évoque la qualité du travail accompli par ces deux techniciens et proposent au membre du bureau de proposer leurs titularisations.

Le bureau ne voit pas d'objection, cette proposition sera mise à l'ordre du jour du prochain comité syndical, décision relevant de sa responsabilité.

7 - Création d'emplois temporaires

M. QUINKAL propose la création des emplois suivants :

- Administratif

Afin de soulager Ludovic Bayle et l'ensemble des agents qui tentent au mieux de compenser l'absence de M. Suszwalak, une personne (Céline Valla) va être recrutée pour un remplacement de trois mois à raison de 15 heures par semaine. Secrétaire de mairie à temps partiel, elle pourra prendre en charge une partie de l'administratif. Dans 3 mois, nous aviserons en fonction des éléments que nous aurons en notre possession vis à vis de l'état de santé de M. Suszwalak.

- Collège

Le Conseil Général demande d'augmenter les activités dans les collèges, il est donc nécessaire d'augmenter les effectifs. Après de nombreuses difficultés, une personne en alternance a été trouvée (Greta à Valence Licence Azur).

M. Louche demande si la personne recrutée pour les collèges a été formée pour « HARP ». Henry Pascal Eldin lui répond que pour l'heure elle n'a pas suivie de formation spécifique, l'apprentissage se faisant au fil de l'eau. En effet, 3 heures sont financées par le Conseil Général, au vu du nombre de collèges et du temps de déplacement entre les établissements, nous sommes au delà d'un temps plein. Or, certains établissements se demandent si il ne vont pas payer des heures supplémentaires. Nous devons donc gérer l'urgence et anticiper. Aussi, si une opportunité se présente, le Syndicat doit pouvoir procéder à un recrutement en CUI-CAE pour cela il doit être réactif et prévoir (ceci représente un coût de 6000 euros par an), mais n'aura pas d'impact financier pour le syndicat car il s'agit d'une dépense déjà prévue. Seule une DM pour la répartition sera nécessaire.

Pas d'opposition de la part du bureau.

Henry-Pascal Eldin explique qu'il a fallu beaucoup de temps à appréhender le fonctionnement des systèmes, qui ne fonctionnent pas toujours dans le respect des normes, de nombreuses subtilités sont à comprendre et ce, sans documentation technique et avec une certaine rétention d'information de la part de l'académie. M. Quinkal invite Henry-Pascal à contacter M. Pinède de sa part, afin d'obtenir les éléments manquants.

Une discussion autour, notamment des soucis survenu avec le collège de Privas s'engage. En effet, M. Louche a fait part aux Inforoutes d'un soucis de connexion Internet (plus de connexion depuis une semaine). Or, il s'avère que les informations ne sont pas remontées aux Inforoutes mais sont restées au CARMI structure censée faire le relais.

Il est impossible d'accéder aux tickets du CARMI, de les trier et gérer nos interventions. L'Académie souhaite que le CARMI centralise l'ensemble des demandes d'intervention.

Cependant, il est bien entendu que la crédibilité du SMI ne doit pas en pâtir. Si les dysfonctionnements se multiplient cela restera dans les esprits du fait des Inforoutes, notamment dans les communautés éducatives des collèges.

Les Inforoutes interviennent sur le réseau pédagogique et non au réseau administratif.

Accuser réception des tickets qui nous concerne permettrait peut être d'informer les intéressés que le problème est pris en compte et ainsi instaurerait petit à petit un climat de confiance.

Quoiqu'il en soit il est nécessaire de trouver une solution afin que la situation du collège de Privas ne se renouvelle pas. Ce point sera de nouveaux évoqué lors du prochain bureau.

8- Projet de regroupement de Déomas et Vidalon

Actuellement, le SMI est locataire auprès de la mairie d'Annonay à Déomas et à Vidalon. Ces deux lieux sont situés à environ 150 mètres l'un de l'autre à vol d'oiseau. L'idée est de regrouper ces deux « satellites » sur

un plateau de 100m² de bureaux à l'ancienne papeterie royale réhabilitée en pépinière d'entreprises pour un loyer de 981,96 HT – électricité, eau et connexion fibre compris. (seule charge à ajouter : le ménage). Pour aménager les bureaux, il faut prévoir environ 17 000 euros de travaux. Deux solutions sont possibles : soit on les prend en charge et en contrepartie le loyer ne sera pas versé pendant 24 mois, soit c'est la communauté de communes qui effectue les travaux. Cependant, Ludovic Bayle précise que si nous gérons les travaux nous pourrions faire exactement selon nos souhaits. Ainsi, par exemple la communauté de communes ne propose qu'un simple nettoyage de la moquette qui a 30 ans.

Pour information le montant de loyer à Déomas, s'élève à environ 395 euros et à 274,40 euros à Vidalon. Pour Renaud Vincent, on est en deçà de l'offre privée avec des services additionnels (fibre, et services supplémentaires, + charges comprises).

M. Quinkal propose que le SMI prenne en charge les travaux, notamment pour gérer la question de la luminosité.

Le bureau donne son accord, la signature de la convention étant du ressort du Conseil Syndical celle-ci sera inscrite à l'ordre du jour du prochain Conseil Syndical.

9 – Question des locaux à Privas

Le SMI est, nous l'avons vu, contraint d'augmenter ses effectifs afin de faire face à l'augmentation d'activité. Or, sur Privas, il y a actuellement 8 techniciens, M. Suszwalak et les personnes de passage (Ludovic, Garlann) pour 100m² de bureaux. Bertrand et Pierre, du service SIG, sont dans un local à part, ce qui ne facilite pas le travail d'équipe.

Or, la médecine du travail est mitoyenne à nos locaux (située à l'étage). Elle n'est donc pas accessible aux personnes à mobilité réduite et la loi handicap va devoir être appliquée dans un futur proche. M. Quinkal propose que les inforoutes engagent une discussion avec la médecine du travail afin de voir si il y aurait une opportunité d'achat ou d'échange.

Pas d'opposition du bureau.

10 - Projet de DM

Proposition de d'augmenter le 012 (suite aux embauches de personnel) et baisser le 011. Le budget principal resterait structurellement le même. Cette proposition de DM sera soumise au comité syndical.

M. Quinkal informe les élus des nouveaux montants qu'il advient de mettre à jour l'enveloppe annuelle des différents régimes indemnitaires suite aux projets de différentes embauches et autres. Les membres donnent leur accord pour cette délibération

M. Quinkal tient à préciser que le SMI ne supporte aucun emprunt.

Le prochain comité syndical est fixé le 13 octobre à 18h30, une visio sera proposée à Annonay. Si des demandes sont faites, les prochains comités pourront être proposés sur 3 sites. M. Grange demande s'il est envisageable de mettre en place une visio sur Thueyts afin d'associer d'autres élus de la commune. Un comité syndical étant public, il n'y a aucune objection.

Attention, il est précisé que lors des débats budgétaire il a été convenu que ceux-ci se dérouleront exclusivement sur le site de Privas.

11- Consultation sur la médiation numérique

Garlann NIZON fait une information, sur la démarche initiée par Axelle Lemaire. Elle invite les membres du bureau à participer avant le 9 octobre. Il est convenu que les éléments seront transmis par mail aux membres du bureau.

12- Questions diverses

- Ludovic fait une information sur le prochain Plan numérique de l'Etat, le dernier a été traité à 99% par le SMI.

- Le SMI fête ses 20 ans l'année prochaine, initialement prévu en janvier, les festivités sont repoussées à Novembre en raison des circonstances (véritable date anniversaire de la création du syndicat). Garlann est chargée de proposer des idées et de nouveaux projets, toutes les idées sont les bienvenues.

- Une réunion de bureau sera fixée chaque mois.

- M. François se plaint de la qualité du son lors de la visio de ce jour, les techniciens étudieront des solutions notamment des micro au plafond pour gagner en confort d'utilisation.

- Ludovic Bayle, souhaite étudier la possibilité de vote sur mobile ou tablette lors des comités syndicaux.
- Dans les jours à venir chaque technicien enverra un mail aux membres de la commission pour convenir d'une première réunion (via un Doodle ou un Framadate). Ludovic Bayle se charge de la création des listes de diffusion pour chaque commission.
- Quid de la représentation des Inforoutes vis à vis des communes non représentées officiellement ? Les comptes-rendus seront envoyés aux élus. La nécessité de mettre en place des outils pour que les élus des collectivités non représentées au bureau ou en comité syndical puissent faire des remontées d'information, de demandes est pointée du doigt.
- Il est précisé que depuis peu, le SMI est présent sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter, sous le login SMInforoutes)
- Une information est faite au bureau sur la représentation du syndicat par M. Quinkal aux rencontres franco-roumaine en Transylvanie (« ruralité et innovation ») sur invitation de l'ambassade de France.
- Mme Gomez de Mercado interroge les techniciens sur les modalités de mises à jour des sites des communes. Bernard précise que ce site doit être remis à plat depuis 4 ans, les mises à jour ont été effectuées sur le site en construction, qui sera mis en ligne par Henry-Pascal Eldin le 1^{er} octobre.